

Grippe? Nous sommes vaccinés.

Campagne nationale de prévention de la grippe de l'Office fédéral de la santé publique 2001–2005

D. A. Müller

Introduction

En 2001, l'Office fédéral de la santé publique a lancé, conjointement avec la FMH, une campagne nationale de prévention de la grippe sur plusieurs années. Cette initiative vise à promouvoir les mesures préventives auprès des personnes qui, en cas d'infection grippale, présentent un risque accru de complications (personnes de plus de 65 ans, personnes atteintes d'une maladie chronique ou immunodéprimées, etc.) ainsi qu'auprès du personnel médical et soignant. En Suisse, entre 100 000 et plus de 300 000 personnes consultent chaque année leur médecin suite à une grippe. Cette maladie entraîne entre 1000 et 5000 hospitalisations et est à l'origine de 400 à 1000 décès par an. Outre ces aspects fondamentalement sanitaires, la grippe revêt également une dimension économique non négligeable. Une étude socio-économique sur les répercussions de la grippe a révélé que les coûts totaux (c'est-à-dire les coûts directs et indirects confondus) d'une épidémie de grippe d'intensité moyenne se chiffraient en Suisse à environ 4,1 millions de francs par tranche de 100 000 habitants. Rapporté à l'ensemble de la population suisse, cela correspond à un montant d'environ 300 millions de francs. Les coûts directs de la grippe constituent à eux seuls entre 0,10% et 0,24% des coûts totaux du système de santé. La vaccination antigrippale annuelle – la mesure de prévention la plus économique et la plus efficace – permet de se prémunir efficacement contre de graves complications et de réduire la mortalité due à la grippe.

Une campagne de communication visant à promouvoir la prévention de la grippe

La campagne s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, aux malades chroniques, aux résidents de foyers pour personnes âgées et d'établissements de soins, aux personnes tributaires de soins médicaux réguliers ainsi qu'au personnel médical et soignant. Il s'agit, par une information ciblée, de mettre en garde contre les risques de l'affection grippale et de combattre l'idée reçue que la grippe est une maladie bénigne. Informer, sensi-

Sources d'information

Sur www.grippe.admin.ch, site web consacré à la prévention de la grippe, vous trouverez des informations supplémentaires sur la campagne nationale de prévention de la grippe de l'Office fédéral de la santé publique. L'ensemble de la documentation peut être commandé gratuitement dans les trois langues nationales auprès du service de documentation Prévention de la grippe, par téléphone (031 352 14 60), par télécopie (031 352 14 71) ou via Internet (www.grippe.admin.ch). Les recommandations pour la prévention de la grippe (Supplementum XIII, en français, en allemand et en italien) peuvent être consultées sur le site web www.bag.admin.ch/infekt/impfung/vaccs/f/index.htm ou commandées à l'adresse suivante: OFSP, Secrétariat, division Epidémiologie et maladies infectieuses, 3003 Berne, tél. 031 323 87 06, fax 031 323 87 95. Le numéro de la permanence téléphonique assurée par le centre de conseil médical Medgate est le suivant: 0844 448 448.

Des informations sur la progression de la grippe en Suisse et en Europe sont disponibles sur les sites Web suivants: www.bag.admin.ch/sentinella (page d'accueil du système de déclaration Sentinella, OFSP), www.influenza.ch (page d'accueil du Centre National Influenza, Genève) et www.eiss.org (European Influenza Surveillance Scheme [EISS]). Des informations de portée générale sur la grippe, sur sa prévention et son traitement sont fournies entre autres par le groupe de travail «Unis contre la grippe» sur le site Web www.grippe.ch.

biliser et «débanaliser» – tels sont les grands axes de cette campagne. Une information ciblée est dispensée, d'une part, au personnel spécialisé dans le domaine de la santé (corps médical, pharmaciens, administrations hospitalières, personnel de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile [Spitex], etc.) – lequel joue un rôle important dans la promotion de la vaccination – et, d'autre part, aux personnes à risque ou aux personnes en contact étroit avec celles-ci. Le but de cette campagne est de porter à 60% la

Correspondance:
dipl. biol. Daniela A. Müller
Office fédéral de la santé publique
Département Epidémiologie
et maladies infectieuses
Case postale
CH-3003 Berne

couverture vaccinale chez les plus de 65 ans et à 70% chez les autres groupes à risque ainsi que chez le personnel médical et sanitaire.

Cet effort de communication s'appuie sur différents supports, dont une brochure destinée au personnel spécialisé dans le domaine de la santé, une brochure avec des informations succinctes à l'intention des groupes cibles et une affiche avec différents motifs abordant la vaccination. La page Internet de l'Office fédéral de la santé publique sur la prévention de la grippe (www.grippe.admin.ch) constitue une autre source d'information importante. Cette offre est complétée par des publications dans les médias spécialisés ou dans les médias destinés aux groupes cibles ainsi que par des annonces.

Enseignements tirés de la première année de campagne (2001)

La campagne de prévention de la grippe mise en œuvre en automne 2001 a été évaluée sous différents angles. L'un des principaux critères d'évaluation retenus est la perception qu'en a eu le corps médical, laquelle a été appréhendée tant quantitativement que qualitativement à travers une étude. Il en ressort que cette campagne sur plusieurs années a été accueillie favorablement et bien relayée par les médecins suisses. Nonante pour cent des personnes interrogées par voie de questionnaire pensent que la réalisation d'une telle campagne par l'Office fédéral de la santé publique présente un grand intérêt. Près de la moitié (48%) jugent très pertinente la stratégie qui consiste à s'adresser directement aux médecins. La diffusion d'informations auprès des plus de 65 ans est créditée d'une grande valeur par 44% des personnes interrogées.

Le contenu de la documentation de base (brochure pour le personnel spécialisé, brochure pour les groupes cibles et affiche avec différents motifs) est considéré comme utile et de bonne qualité. La conception graphique des documents a cependant fait l'objet de critiques. Certaines personnes interrogées estiment que ces derniers manquent d'attrait, sont trop neutres et trop peu colorés.

Nouvelles mesures prévues pour 2002

En prévision de la saison 2002, la documentation a été mise à jour, son contenu complété et son graphisme refondu avec l'ajout de couleurs. Le déroulement ultérieur de la campagne sera présenté au public le 14 octobre prochain, à l'occasion d'une conférence de presse. Cette année

aussi, la documentation sera mise à disposition du corps médical et du personnel spécialisé avant même la conférence de presse. Une mallette contenant une brochure professionnelle, un présentoir avec 50 brochures pour patients, deux affiches et un bulletin en vue de commandes supplémentaires sera envoyée aux généralistes, aux internistes, aux pharmaciens, aux administrations hospitalières, aux cliniques, aux foyers pour personnes âgées et aux établissements de soins (soit au total 13 400 destinataires). Les médecins disposant d'une autre spécialisation ainsi que les dentistes et les associations professionnelles (soit au total 18 200 destinataires) recevront chacun un exemplaire de la brochure professionnelle et de la brochure à l'intention des patients ainsi qu'un bulletin en vue de commandes éventuelles. Des exemplaires supplémentaires de chacun de ces documents peuvent à tout moment être commandés gratuitement auprès du service de documentation. Cette année aussi, des articles seront publiés dans des quotidiens, des hebdomadaires et la presse spécialisée afin d'attirer l'attention sur la campagne.

En 2002, la campagne s'adresse en priorité aux plus de 65 ans, qu'elle se propose de toucher à travers des mesures nouvelles et spécifiques, qui viendront compléter celles en vigueur à ce jour. Doivent tout particulièrement être interpellées les personnes qui, dans le courant de l'automne, n'ont consulté aucun médecin. Une brochure avec des informations succinctes sur la grippe et la vaccination antigrippale a été élaborée conjointement avec l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (Spitex). Cette brochure servira d'outil aux collaborateurs de Spitex dans leur travail d'information et de sensibilisation auprès de leur clientèle. Pendant toute la période de vaccination, des appels à se faire vacciner seront diffusés à l'adresse des personnes âgées, sous forme de spots accompagnant les bulletins météo de la radio. D'autre part la grippe et la vaccination contre la grippe seront thématiques dans des émissions spéciales. De plus, des annonces seront publiées dans des revues particulièrement lues par les plus de 65 ans (Génération, journal de la Coop, Construire, etc.). Une permanence téléphonique sur la vaccination sera de plus mise en service cette année à l'intention du public (ligne Info-vaccin Medgate); le centre de conseil médical Medgate a été chargé par l'OFSP d'assurer ce service. De la mi-octobre à la mi-novembre, toute personne pourra, en composant le numéro 0844 448 448, se mettre en contact 24 heures sur 24 avec un spécialiste qui lui fournira des informations sur la vaccination antigrippale ainsi que sur d'autres vaccinations de routine.